



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Les propositions des opérateurs publics

### Financement durable des SPEA

Avril 2024

[www.fnccr.asso.fr](http://www.fnccr.asso.fr)



*Pour faire face aux multiples enjeux liés au financement des services publics de l'eau et de l'assainissement (SPEA) et aux risques qu'ils font peser sur le service public lui-même et l'ensemble des usagers, les membres de France Eau Publique se mobilisent pour porter la voix de l'eau publique, celle de la confiance dans les territoires et du choix de l'intérêt général au bénéfice des citoyens et des usagers et non d'actionnaires de grands groupes.*

Réunis au sein de France Eau Publique, ces acteurs publics revendiquent le droit à l'expérimentation locale pour un financement pérenne et juste des services publics de l'eau et de l'assainissement. Ils réaffirment la force et défendent l'intérêt des principes de « l'eau paie l'eau » et « pollueur payeur » qu'ils entendent rebaptiser « responsable payeur » par équité sociale et hydrique. Ces principes sont aujourd'hui très insuffisamment appliqués voire bafoués.

Une série de mesures relatives à la tarification sont d'ores et déjà proposées par les membres de France Eau Publique :

- Rendre possible une tarification saisonnière sans condition
- Augmenter le plafond de la partie fixe
- Permettre la création d'une catégorie d'usagers « ménages occupant leur résidence principale » distincte des autres usagers domestiques (résidence secondaires, meublés de tourisme etc.) pour une tarification adaptée à cet usage
- Permettre la mise en place de tarifications « assurantielles » en cas d'utilisation de ressources en eau « alternatives »

- Imposer la mise en place de compteur des volumes d'eau « alternative » utilisés dans les immeubles raccordés au réseau public de collecte des eaux usées
- Faciliter la mise en œuvre des mesures d'accès social à l'eau
- Réduire le taux de TVA sur l'assainissement

Au niveau des agences de l'eau, France Eau Publique demande :

- L'augmentation de la redevance pollution diffuse (mise sur le marché des produits phytosanitaires) et élargissement à la mise sur le marché d'autres produits polluants (résidus de médicaments, de cosmétiques, détergents, microplastiques, PFAS...).
- L'augmentation de la redevance pollution d'origine non-domestique et élargissement au polluants « émergents » : PFAS, microplastiques...
- La création des planchers pour les redevances prélèvement irrigation.
- La création d'une redevance « biodiversité » destinée à financer les actions des agences de l'eau en la matière et en particulier la mise en œuvre de la stratégie nationale biodiversité 2030.

---

**Contact presse :**

Nicolas PUJOS, Responsable de la coordination, [fep@fnccr.asso.fr](mailto:fep@fnccr.asso.fr), 06 23 62 39 89

*« France Eau Publique (FEP) est un réseau qui réunit, au sein de la FNCCR, des opérateurs publics (régies et SPL) et des collectivités organisatrices de services d'eau et d'assainissement en gestion publique. Il vise à favoriser la mise en relation et les échanges directs entre acteurs publics de l'eau et à promouvoir la gestion publique. À ce jour, le réseau regroupe plus d'une centaine de membres, desservant plus de 17,5 millions d'habitants en eau potable et plus de 12 millions d'habitants en assainissement collectif.*

*[www.france-eaupublique.fr](http://www.france-eaupublique.fr) / X : [@Eau\\_publicue](https://twitter.com/Eau_publicue) / LinkedIn : [@France Eau Publique \(FEP\)](https://www.linkedin.com/company/france-eau-publique)*